



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 121880

Texte de la question

Mme Colette Langlade alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le devenir des maisons de l'emploi. Les dispositions du projet de loi de finances pour 2012 relatives aux maisons de l'emploi prévoient une baisse considérable des crédits alloués par l'État. Ces derniers devraient être réduits de 34 % au plan national. Cette nouvelle diminution fragilise les MDE alors mises en place par l'État ; ce désengagement fait courir de graves dangers à l'ensemble des structures existantes. Dans son département, la maison de l'emploi de l'agglomération périgourdine a vu une diminution des crédits d'État de 44 % en 2011. Cette remise en cause a des conséquences dramatiques, d'une part, sur les missions des personnels qui se trouvent dans l'impossibilité d'effectuer leurs services pourtant très utiles aux personnes et, d'autre part, sur la pérennité de leur emploi. Les MDE jouent un rôle important dans la mise en oeuvre des politiques de l'emploi sur les territoires ; elles sont un lien entre les différents acteurs de l'emploi et du développement local. Alors que les nouveaux chiffres du chômage attestent d'une dégradation de la situation de l'emploi dans tout le pays et tout particulièrement dans le département de la Dordogne, les menaces pesant sur les MDE vont toucher directement des populations fragilisées et aggraver la situation de l'emploi lui même. Les commissions des affaires sociales et des finances ont voté unanimement un amendement visant à abonder de 15 millions d'euros le budget des MDE. Malgré l'avis défavorable du Gouvernement, il a été adopté en séance publique le 4 novembre 2011. En conséquence, elle souhaiterait connaître les mesures pérennes que l'État entend prendre afin de lever les menaces de fermeture pesant sur les maisons de l'emploi et pour leur permettre de poursuivre leurs missions au service des demandeurs.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Langlade](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121880

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11946

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)